

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une belle rentrée pour cette année scolaire 2025/2026.

Concernant la philosophie et la spécialité HLP, il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente ni au niveau des programmes, ni au niveau des exercices qui seront proposés à l'examen. Par contre, concernant les évaluations constituant les moyennes trimestrielles (ou semestrielles) des élèves, le BO n°32 du 28/08/2025 <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N> demande à ce que les « projets d'évaluation » des établissements soient revus et au besoin mis à jour. Le texte précise clairement que tous les enseignements sont concernés, y compris ceux qui relèvent d'une épreuve terminale au baccalauréat. La philosophie et la spécialité HLP sont donc explicitement concernées. Je reviendrai vers vous dans les prochains jours sur cette question.

Pour celles ou ceux d'entre vous qui auraient en charge des classes de première en EMC, le nouveau programme entre en application cette année : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel934_annexe_ok.pdf et il s'appliquera aux classes de terminales l'an prochain. C'est l'occasion de rappeler toute la légitimité et l'intérêt pédagogique de voir cet enseignement confié également aux professeurs de philosophie partout où cela est possible. Par sa nature propre, le programme d'EMC invite les élèves à un apprentissage réfléchi et critique des institutions de notre pays, des valeurs et principes de la République et de tout ce qui peut contribuer à faire d'eux des citoyennes et des citoyens libres et éclairés. Sur ces points, tout le monde s'accordera pour dire que la contribution d'un professeur de philosophie ne peut être que bénéfique, si ce n'est essentielle. Il ne s'agit pas tant de jouer des coudes et de se lancer dans de vaines querelles de répartition des services que de proposer, à vos chefs d'établissement et dans les conseils d'enseignement, une véritable collaboration inter-disciplinaire au demeurant préconisée par le programme lui même.

De la même façon, je vous encourage à apporter votre contribution aux différentes « éducations à... » (EMI, EDD, EVARS, etc...) soit par le biais de projets interdisciplinaires au sein de vos établissements, soit par certaines problématiques développées dans le cadre de l'enseignement de philosophie où d'HLP. Ces contributions pourront certainement renforcer l'intérêt de vos élèves et battre en brèche le préjugé d'une philosophie « abstraite » et « déconnectée des réalités ». C'est du reste une chose que la plupart d'entre vous fait déjà mais qu'il importe de faire mieux reconnaître car ces éducations à...n'ont pas le sens de contenus d'enseignement rajoutés « en plus » mais bien d'une liaison plus forte des enseignements entre eux par le biais d'une perspective commune.

En ce qui concerne l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), je tiens à préciser que la mise en oeuvre pédagogique de ce programme est conçue et organisée collégialement par les professeurs sous l'autorité du chef d'établissement et il en résulte que nul d'entre vous ne peut être contraint d'y participer. Cela dit, une certaine forme de participation à cette éducation peut s'inscrire directement dans le programme de philosophie, que ce soit :

- au niveau des 3 grands axes du programme EVARS (Se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable)
- au niveau des objectifs d'apprentissages
- au niveau de certaines notions et compétences relatives aux classes de première et de terminale.

On y retrouve un grand nombre de problématiques traditionnellement abordées en classe de philosophie et en spécialité HLP. Concernant plus spécifiquement la sexualité, il convient de rappeler que c'est un sujet à aborder avec précaution, prudence et délicatesse. Le cadre déontologique doit être parfaitement clair et assurer aux élèves un espace de réflexion respectueux de leur sensibilité et de leurs convictions. Par nature, la sexualité relève de l'intime et cette intimité doit être préservée, il leur sera par contre bénéfique de pouvoir réfléchir à cette notion d'intimité. Il est par exemple indispensable de leur rappeler que la sphère intime bien qu'appartenant au domaine de la « vie privée » n'échappe ni au droit ni aux exigences éthiques qui régulent toute relation humaine et en cela nous les aiderons à se protéger des violences

auxquelles ils pourraient être confrontés, que ce soit dans leur « vie réelle » ou sur les réseaux sociaux.

Conscient qu'il s'agit d'une « question socialement vive », comme on dit, je vous propose que cela fasse l'objet d'un travail collectif de réflexion dans le cadre du « *Laboratoire académique de philosophie* » que je vais maintenant vous présenter.

Ce laboratoire, conçu en grande partie sur le modèle des laboratoires de mathématiques, doit nous permettre de mieux aborder ensemble les différentes problématiques de notre enseignement et d'échanger nos réflexions au niveau académique. Sur ces questions, les formations « échanges de pratiques professionnelles » se sont révélées utiles mais insuffisantes car trop rares et trop ponctuelles, c'est pourquoi il m'a paru nécessaire de trouver un moyen de les prolonger et sortant du cadre de la « formation » (qui comporte beaucoup contraintes) pour aller vers celui de la « recherche ». Il existe aujourd'hui de nombreux « lieux » virtuels où les professeurs de philosophie partagent leurs questionnements et leurs expériences dans des échanges souvent très riches mais auxquels il manque un cadre méthodologique plus robuste pour dépasser le stade du simple témoignage. Bien sûr, la recherche au sens strict relève plutôt des structures universitaires (avec lesquelles nous essaierons de créer des partenariats) mais ce que je vise est plutôt une position intermédiaire qui correspond grosso modo à la « recherche-action », c'est à dire visant expressément la pratique de l'enseignement et sa transformation. Ces recherches, pour modestes qu'elles soient, sont indispensables à la vie de notre discipline et doivent contribuer à la reconnaissance de votre travail quotidien dans les classes.

Les missions principales du laboratoire, le partage de savoirs, la recherche et la production de ressources pédagogiques, seront complétées par un travail sur l'accès aux ressources bibliographiques. Si de très grands progrès ont été réalisés, notamment grâce au numérique, l'accès aux oeuvres reste une difficulté particulière sur notre territoire. Il y a là matière à un projet ambitieux portant sur la constitution et la conservation d'un fonds bibliothécaire philosophique régional.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, nous allons dès cette année développer un partenariat avec l'Espace de Réflexion Ethique Régional (ERER) de la Réunion qui vise à promouvoir la réflexion sur les questions éthiques auprès des jeunes. Les ERER sont la déclinaison régionale du CCNE (comité consultatif national d'éthique). Il s'agit de structures inscrites dans le domaine médical et social qui ont pour mission d'être un lieu de réflexion ouvert aux citoyens et permettant de débattre des questions éthiques soulevées par les progrès techniques mais aussi par l'évolution des modes de vie. Elles organisent également des actions de formation, de recherche et de sensibilisation qui préparent ou accompagnent les débats nationaux sur ces questions. Pour cette première année, nous avons retenu la question du **consentement** pour être le thème de travaux de réflexion que vous pourrez organiser, sous diverses modalités, avec vos élèves et pour lesquels vous pourrez bénéficier de l'appui de l'inspection académique et de l'ERER de la Réunion, en particulier sous forme d'intervention de professionnels de santé qui pourront exposer aux élèves comment des problématiques philosophiques se rencontrent au coeur même de leurs pratiques professionnelles. Ce sera pour eux une belle occasion de lier ensemble l'enseignement de philosophie, la formation citoyenne et un éclairage sur de possibles orientations professionnelles. Je remercie les collègues qui se sont d'ores et déjà portés volontaires et j'invite à nouveau celles et ceux qui seraient intéressés à me contacter.

Pour finir et vous souhaiter à nouveau une belle année 2025/2026, je reprendrais les mots de M. Le Recteur qui nous rappelait que l'école est le ciment de la cohésion sociale. J'y ajouterai qu'à ce titre elle est un bien commun de la nation qui n'existe que par notre travail à tous et par le vôtre, éminemment. Ce travail, patient, modeste et discret mais également quotidien, tenace et obstiné, ce travail fait un beau métier, profondément indispensable.

Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement et encore une fois, une très belle année 2025/2026.

Jacques Larthomas, IA-IPR de philosophie.